

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° I-727

présenté par
M. Eckert
-----**ARTICLE 20**

À la vingt-et-unième ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 4, substituer par deux fois aux mots :

« v/v »

les mots :

« volume/volume ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.